



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 22 juin 2011 à 16 h 30.

Sont présents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont absents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-61

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4a) 1 à une séance ultérieure : Engagement d'un conseiller sénior en environnement;
- ✓ Reporter le point 4e) 2 à la séance du 25 août : Commentaires relatifs au plan de transport collectif de la STL.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 mai 2011

Résolution n° E-2011-62

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité

Remplacement de personnel au poste de préposée au secrétariat

Résolution n° E-2011-63

Procéder à l'embauche de Mme Line Claveau à titre de préposée au secrétariat à compter du 15 août 2011;

Accorder un traitement salarial conforme à l'échelle salariale prévue pour ce poste, ainsi que les avantages sociaux alloués au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 22 juin 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Programme de gestion de rendement – Personnel cadre

Résolution n° E-2011-64

Autoriser, à compter de janvier 2012, l'entrée en vigueur du programme de gestion de la performance sur la base des attentes signifiées à l'intention du personnel-cadre de la CMQ;

Autoriser, pour l'année 2011-2012, l'entrée en vigueur de mesures transitoires permettant l'octroi d'une rémunération additionnelle, sur rendement satisfaisant, pouvant atteindre 6 % si celle-ci est intégrée à l'échelle salariale, et 4 % si elle prend la forme d'un boni au rendement. Ces pourcentages sont réduits à 3 % et 0 % si l'évaluation indique plus d'un élément à améliorer;

Autoriser la Direction générale à intégrer ces modifications aux conditions de travail applicables au personnel de la CMQ.

Référence : Mémoire du 23 juin 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Mesures de bonification à la présence au travail

Résolution n° E-2011-65

Prévoir au budget 2012 les sommes nécessaires à l'application d'une mesure de bonification de la présence au travail;

Autoriser la direction générale à inclure cette mesure aux conditions de travail du personnel de la CMQ.

Référence : Mémoire du 23 juin 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Bassin versant St-Charles – Partenariat : Proposition de municipalités

Résolution n° E-2011-66

Autoriser la direction générale à soumettre aux municipalités faisant partie du bassin versant de la rivière Saint-Charles un projet de protocole de partenariat, en vue de dresser l'inventaire des fosses septiques polluantes.

Référence : Mémoire du 23 juin 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Stratégie gouvernementale d'occupation et de vitalité du territoire

Résolution n° E-2011-67

Demander au ministre du MAMROT de reconnaître des enjeux spécifiques du Plan de la CMQ dans la stratégie-cadre, ainsi que dans les documents législatifs qui en découleront, concernant l'occupation et la vitalité du territoire.

Référence : Mémoire du 26 mai 2011
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Organisme des bassins versants – Demande d’adhésion

Résolution n° E-2011-68

Ne pas donner suite à la demande d’adhésion adressée à la Communauté métropolitaine de Québec par l’organisme des bassins versants de la Capitale afin de devenir membre régulier;
Transmettre copie de la présente résolution à l’organisme des bassins versants de la Capitale.

Référence : Mémoire du 22 juin 2011
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l’unanimité

Soutien au milieu – Fondation Gaspésie

Résolution n° E-2011-69

Accepter qu’un montant de 2 000 \$ soit consacré à l’achat de dix (10) billets VIP pour la soirée « La Ville de Québec, solidaire des Gaspésiens », billets mis en vente pour aider les sinistrés des inondations de décembre 2010 en Gaspésie.

Référence : Mémoire du 22 juin 2011
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l’unanimité

Événements métropolitains – Île d’Orléans – Porte ouverte

Résolution n° E-2011-70

Accorder une aide financière de 8 000 \$ à l’évènement *Orléans, l’île ouverte* pour la réalisation de la 5^e édition qui se tiendra du 2 au 5 septembre.

Référence : Mémoire du 16 juin 2011
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l’unanimité

Séminaire en design urbain et en aménagement des paysages

Résolution n° E-2011-71

Autoriser le directeur général de la CMQ à signer un protocole d’entente avec la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale pour l’organisation d’un séminaire en design urbain et en aménagement des paysages;

Octroyer une somme de 12 250 \$, taxes incluses, pour la préparation et la tenue de ce séminaire, conditionnellement au versement d’une somme équivalente par la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale.

Référence : Mémoire du 20 juin 2011
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

Aide financière sur la Semaine des transports collectifs et actifs du 16 au 22 septembre 2011

Résolution n° E-2011-72

Autoriser le président et la secrétaire, ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du conseil exécutif et le directeur général, à signer l'entente à intervenir avec l'organisme Accès transports viables concernant l'aide financière de la CMQ pour la Semaine des transports collectifs et actifs, du 16 au 22 septembre 2011;

Accorder une aide financière de 20 000 \$ en appui à la 20^e édition de la Semaine des transports collectifs et actifs, qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2011, à même le budget événements à caractère métropolitain;

Informé l'organisme Accès transports viables que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des municipalités de la CMQ et de leur autorité organisatrice de transport respectives à cet événement et que, par conséquent, elles n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle.

Référence : Mémoire du 22 juin 2011
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

Semaine de réduction des déchets – Octroi d'un contrat de services professionnels

Résolution n° E-2011-73

Octroyer le contrat à la firme Québec'ERE au montant de 24 968 \$, tous frais et taxes inclus, pour l'organisation de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2011 selon le document d'offres de services professionnels déposé.

Référence : Mémoire du 16 juin 2011
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2011-74

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 22 juin 2011 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mai 2011 (période 5);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 mai 2011;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois d'avril 2011;
- d) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de mai 2011.

Référence : Bordereau de dépenses du 22 juin 2011
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

(S) RÉGIS LABEAUME
Régis Labeaume, président

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
Marie-Josée Couture, secrétaire